



CONTRAT DE LOCATION SALLE POLYVALENTE

Par le présent contrat, il a été convenu ce qui suit :

Le loueur :

Demeurant :

Téléphone : Mail :

Loue la salle polyvalente

Journée entière

Week-end du samedi Au dimancheinclus.

Le loueur bénéficie d'une mise à disposition gratuite dans le cadre de la convention bipartite Mairie / Association, entreprise ou pour cause d'obsèques.

Prix de la location :

	Commune	Extérieur	Horaires de location
1 Journée	230 €	320 €	Jour de 9H au lendemain 9H
Week-end	280 €	390 €	Samedi 9H au lundi 9H
Vin d'honneur	50 €	100 €	Selon horaire
Association	Gratuite dans le cadre de la convention		Jour de 9H au lendemain 9H
Entreprise	Mise à disposition Gratuite		Jour de 9H au lendemain 9H
Obsèques	Mise à disposition gratuite		

Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public à la remise des clés - les chèques ne seront encaissés qu'après la date de location de la salle.

Type de manifestation :

Nombre de personnes (approximatif) :

Nombre de tables :

Vaisselle comprise dans le prix de la location

Prérogatives locatives :

- Nombre de places maximum autorisées est de 150 personnes
- État des lieux d'entrée et de sortie : salle, cuisine et toilettes propres, poubelles vidées avec sacs, retour identique !
- Tri des déchets selon les règles indiquées
- Fourniture d'une attestation d'assurance responsabilité civile (y compris associations et entreprises 1 fois dans l'année)
- Lecture, signature, et respect du règlement et du protocole « Hygiène et sécurité »

Fait à Les Fougerêts, le

Signature :

Contrat à rendre en mairie la semaine précédant la location accompagnée des documents demandés